Arthur de Gobineau

Voyage à Terre-Neuve

Vertiges

Paysage de Terre-Neruve, vers 2019. Photo : D.R.

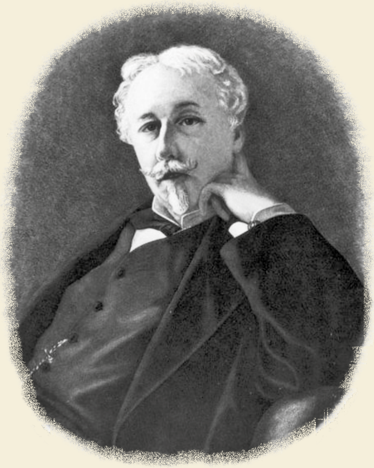

Arthur de Gobineau (1816-1882).

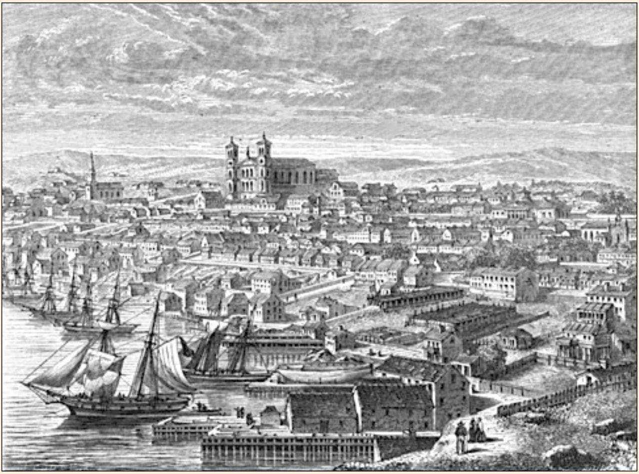

Vue de Saint-Pierre.

VOYAGE À TERRE-NEUVE *

I

Les bancs de Terre-Neuve — Île Saint-Pierre
— Aspect — Les maisons — Le barachoi.
— Le poudrin — L'arrivée des pêcheurs.

…LE BANC de Terre-Neuve n'est en aucune façon une étendue de sable plus ou moins couverte d'eau. C'est la pleine mer, et les navires flottent sans crainte au-dessus et le traversent dans tous les sens. On y trouve trente, quarante, quatre-vingts brasses et davantage. Mais autour de ces profondeurs qui restent toujours à peu près les mêmes dans une étendue de cent lieues, la sonde n'obtient plus de fond. On a conclu avec raison, ce semble, que les bancs étaient de vastes plateaux sous-marins entourés de plaines encore plus déprimées.

> * Terre-Neuve, île de l'Amérique du Nord, colonie anglaise, est située dans l'océan Atlantique, entre 46° 30' et 51° 40' de latitude nord, et entre 54° 35' et 61° 30' de longitude ouest. Elle est placée à l'entrée du golfe de Saint-Laurent, et à l'est de la côte de Labrador, dont elle est séparée par le détroit de Belle-Isle. Sa superficie est de 57 000 milles anglais ; sa forme à peu près triangulaire est rompue par un grand nombre de criques.
>
> Le grand banc de Terre-Neuve, situé à l'est de l'île, est long d'environ 500 kilomètres, sur une largeur de 360 ; la profondeur de l'eau est en moyenne de 45 mètres. La pêche de la morue commence en mai et se termine en septembre : elle a considérablement diminué sur le banc depuis quelques années.
>
> Les îles Saint-Pierre et Miquelon appartiennent à la France, qui possédait Terre-Neuve avant le traité d'Utrecht (1713). Nous avons aussi plusieurs établissements sur la grande île.

Sur ces plateaux abondent les mornes. Toutes les fois que le vapeur de guerre *le Gassendi* qui nous portait s'arrêta pour sonder, les amateurs de pêche laissèrent filer d'énormes lignes, et les désœuvrés suivirent ces opérations avec le plus vif intérêt, mais on ne prit rien.

Cependant *le Gassendi* faisait de la route malgré le temps, et, au milieu du vingtième jour depuis son départ de Brest, on découvrit au loin une espèce de brouillard plus opaque que de coutume, et qui n'occupait qu'une petite place dans le sud-ouest. C'était l'île Saint-Pierre, et un peu plus loin Miquelon.

L'aspect n'en est ni gai ni attrayant. Si la mer est grise et sombre, la terre qui s'offre aux yeux l'est encore plus. Elle est seulement d'une autre nuance, et pour peu que le brouillard l'enveloppe comme au moment où *le Gassendi* l'aperçut, elle ne présente aux yeux qu'un amas de quelques roches s'élevant à peine au-dessus du niveau des eaux. L'approche n'en est pas sans danger, et cette terre presque à fleur d'eau, peu visible les trois quarts de l'année à cause de la pluie, est entourée de tant d'écueils, que très-souvent, au moment d'y aborder, les navires s'y perdent. Pour conjurer le péril autant qu'il est possible, de demi-heure en demi-heure, lorsque le temps l'exige, un coup de canon est tiré pour avertir les bâtiments au large, et leur faire connaître la proximité de la côte.

Quand nous fûmes mouillés dans la rade, en dedans du cap à l'Aigle et vis-à-vis de l'île aux Chiens, le panorama de Saint-Pierre se découvrit libéralement à nous, et d'un seul coup d'œil nous pûmes inventorier tout ce que cette résidence offrait de remarquable. Dans le fond, en face de nous, un groupe de maisons en bois à un étage, presque toutes noircies par l'âge et surtout les pluies ; une habitation un peu plus haute, ressemblant assez bien à la demeure d'un bon bourgeois dans les environs de Paris, moins les sculptures que le goût moderne y ajoute, mais bien et dûment garnie des inévitables persiennes vertes : c'est la demeure du commandant de l'île ; plus loin le clocher d'une église assez jolie, en bois comme tout le reste ; en face du gouvernement, un petit port intérieur qui porte le nom très-usité dans ces contrées de barachois, où se réfugient les goélettes quand la rade n'est pas tenable, ce qui arrive assez souvent et surtout l'hiver, puis une manière de fortin dont l'usage réel ne paraît être autre que celui de donner des canons à prendre à un ennemi quelconque ; enfin à droite et à gauche des cases éparses et des graves ou plages artificielles, construites en cailloux, où sèche la morue.

En revanche, pas un arbre, l'herbe même semble ne pousser qu'à regret. Les hauteurs qui montrent sans souci et sans prétention la nudité de la roche native ont leurs replis couverts d'une sorte de végétation roussâtre, sèche à la vue, de l'aspect le plus repoussant.

Quand on a traversé la rade et mis le pied sur cette terre si peu engageante, les premières impressions vont se fortifiant de plus en plus. On ne voit que pierres, terre mouvante, tourbe et marécages. Dans quelques lieux, on se prend les jambes dans ce qu'on appelle la forêt. C'est un fouillis de petits sapins de l'espèce la plus humble, puisqu'ils ne dépassent guère deux pieds à deux pieds et demi de haut.

Nous étions en été ; l'hiver est plus déplorable encore. Le brouillard de plus en plus épais et constant ne se dissipe pour ainsi dire plus. Des banquises se forment qui interceptent l'entrée et la sortie de l'île en accumulant de toutes parts des glaces énormes. La neige couvre la terre à une grande épaisseur, et comme l'humidité domine encore sur la rigueur du froid, on est toujours au milieu des horreurs d'un dégel qui s'arrête à chaque instant, pour recommencer presque aussitôt. Puis Saint-Pierre jouit d'un fléau particulier à ces parages, et qui mérite une mention honorable : c'est le poudrin.

Le poudrin consiste en une sorte d'essence de neige qui tombe par tourbillons, fine et drue comme du sable. Le poudrin s'introduit par les moindres ouvertures. Il suffit d'une fente à une porte, d'un carreau mal joint à une fenêtre, pour que le poudrin se fasse passage et pénètre dans une maison. Si une des planches qui forment les parois a seulement un trou de vrille, le poudrin trouve encore moyen de se glisser par là, et en quelques instants fait à l'intérieur un tas de neige.

Aussitôt qu'il tombe, l'air est glacial. On ne voit plus devant soi. En quelques instants, les chemins sont couverts d'une nappe blanche et disparaissent. Le voyageur aveuglé risque de perdre la tête. S'il ne rencontre pas promptement un refuge, il est en danger sérieux. Il y a peu d'années, un enfant de Saint-Pierre se trouva dehors au moment où le poudrin commençait. Sa famille signala aussitôt son absence ; les marins d'un navire de l'État mouillé en rade se mirent à sa recherche au péril de leur propre vie. Toute la nuit ils coururent sans rien trouver, et le lendemain matin on l'aperçut contre une roche, la tête appuyée sur sa main, enseveli jusqu'au cou dans la neige, paraissant endormi ; il était mort.

Pour toutes ces raisons et surtout parce que la pêche ne peut se faire en hiver, Saint-Pierre n'a qu'une très-faible population permanente, composée des fonctionnaires publics et de quelques centaines de marins nés dans l'île, avec leurs familles. Ces hommes sont presque tous Normands ou Basques d'origine. Mais comme les familles se sont alliées entre elles, leur sang est mêlé et un type à peu près mixte en est résulté. Ce sont des pêcheurs, pour la plupart très-pauvres et qui se bornent à exploiter les côtes de l'île, où ils prennent des morues et des harengs.

L'île ne produisant rien que quelque peu de légumes dans de misérables jardins créés avec beaucoup de peine, toutes les ressources alimentaires sont apportées par les navires. La farine vient généralement des États-Unis, le bétail de la Nouvelle-

Écosse, les moutons de la grande terre de Terre-Neuve, qui fournit aussi les bois de construction pour les maisons et les magasins.

Saint-Pierre n'aurait aucune importance s'il ne possédait jamais que sa population, en quelque sorte indigène. Heureusement vers la fin de l'hiver, l'aspect de la rade et du barachois change tout à coup, le poudrin cesse de tomber, les maisons où l'on se tenait barricadé s'ouvrent de toutes parts, les auberges, qui sont en grand nombre, depuis le *Lion d'or* jusqu'au moindre cabaret, arborent à leurs fenêtres les appâts séduisants de bouteilles de tous les formats, et une multitude de navires, venant du large, débarquent sur le quai une population nouvelle qui arrive de tous les ports de France, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et qui fait monter parfois le chiffre des habitants de l'île à dix, douze et même quinze mille âmes. C'est là, à sa façon, à un certain point de vue, une population très-distinguée, très-fière d'elle même, qui se considère comme une espèce d'élite dans la création, et qui, en vérité, n'a pas tout à fait tort. En un mot, ce sont les pêcheurs des bancs qui font là leurs provisions de vivres pour eux-mêmes, d'appât pour le poisson qu'ils veulent prendre, ou bien qui, dans le cours de la campagne, viennent emmagasiner ou vendre celui qu'ils ont conquis. Ces gens-là sont au petit pêcheur indigène ce qu'un zouave peut être à un garde national.

Le costume de ces matelots parachevés atteint les dernières limites possibles du désordre pittoresque. Des bottes montant jusqu'à mi-cuisse, des chausses de toile ou de laine, amples comme celles de Jean-Bart sur l'enseigne des marchands de tabac, des camisoles bleues et blanches ou rouges, ou rouges et blanches, des vestes ou des vareuses de tricot qui n'ont plus de couleur si jamais elles en ont eu, des cravates immenses, ou plutôt des pièces d'étoffe accumulées, tournées, nouées autour du cou, des chapeaux énormes pendant sur le dos, ou bien des bonnets de laine bleue, enfoncés sur les oreilles, et, sortant de toutes ces guenilles, des mains comme des battoirs, des visages plutôt basanés que de couleur humaine, plutôt noirs que basanés, couverts de la végétation désordonnée d'une barbe qui depuis quinze jours n'a pas vu le rasoir, voilà l'aspect honoré, respecté, admiré du pêcheur des bancs. Il reste encore un point important pour que la description soit complète. Prenez l'homme ainsi fait qu'il vient d'être dit, et roulez-le pendant deux bonnes heures, avec son équipement, dans la graisse de tous les poissons possibles, alors il ne manquera plus rien à la ressemblance. Car il faut le concevoir huileux au premier chef, sans quoi ce n'est plus le vrai pêcheur.

Ainsi fait, il descend de sa goélette, aussitôt qu'elle a mouillé, et vient s'offrir avec bonhomie, mais avec le juste sentiment de ce qu'il vaut, à l'accueil chaleureux et admiratif de l'habitant. Il marche dans le sentiment de sa gloire sur ce sol qui l'appelle depuis tant de mois. Les mains dans les poches, la pipe à la bouche, il rappelle Adam dans le paradis terrestre. Il en a l'innocence et la satisfaction d'être au monde, dont il se considère aussi, en toute humilité, comme la merveille, et encore une fois, il a raison, car il n'est pas un homme de mer depuis l'amiral jusqu'au dernier mousse qui ne pense cela de lui.

II

La boitte — La pêche de la morue
— Pêcheurs des diverses nations.

UN NAVIRE part de France et vient d'abord à Saint-Pierre se pourvoir de ce qu'on appelle la boitte, c'est-à-dire l'appât destiné à garnir les lignes. Cet appât est ou frais ou salé, et les gens du métier en sont encore à décider si l'un ne peut pas en tout temps et en toutes circonstances tenir la place de l'autre. Toutefois il est certain que lorsque la morue est consultée par l'offre simultanée des deux séductions, elle préfère la chair fraîche.

Cette chair fraîche est fournie par le capelan[*], espèce de petit poisson qui, au printemps, descend des mers du Nord, poursuivi par des bancs de morues, lesquelles à leur tour sont chassées par de plus grosses espèces. Dans la terreur que leur causent les bandes innombrables de leurs ennemis, les capelans se répandent dans toutes les mers qui avoisinent Terre-Neuve, en masses tellement épaisses, que le flot les rejette et les accumule parfois sur le sable des grèves.

La pêche principale de ce capelan se fait sur la côte anglaise de Terre-Neuve, et les hommes de là apportent leur butin à nos pêcheurs venus à Saint-Pierre pour le rendez-vous.

Les goélettes une fois pourvues de leur boitte quittent Saint-Pierre, prennent la direction du nord-est et s'avancent sur les bancs.

Dès que le capitaine a choisi sa place de pêche, il se met à la cape sur cette mer profonde, orageuse,

[*] On se sert aussi, comme appât, du hareng et de l'encornet.

pluvieuse, brumeuse, et il y passera plusieurs semaines sans bouger. Il tend ses lignes le long du bord. Ce sont d'énormes cordes flottant sur la mer et auxquelles sont attachées d'autres cordes verticales dont l'extrémité porte l'hameçon, dissimulé par l'appât. À chaque instant, on lève les lignes, on en détache le poisson pris, on remet de l'appât et on recommence.*

Cependant, on s'occupe immédiatement de faire subir à la prise une première préparation. On décolle la morue, on l'ouvre, on la vide, on la fend en deux, on l'empile en tas et on la sale.

Ce labeur combiné est incessant, il dure autant que le poisson donne ; jour et nuit on s'y relaye. Jour et nuit, le matelot est sur le pont, quelque temps qu'il fasse, presque toujours mouillé jusqu'aux os, couvert d'huile et de sang, respirant une odeur infecte, entouré de débris dégoûtants, travaillant sans s'arrêter.

---

* Voici comment un recueil spécial rectifie ce passage de la relation :

« Lorsque le capitaine a choisi sa place de pêche, au lieu de mettre à la cape, il mouille ; le peu de profondeur relatif de la mer, quarante à soixante brasses, le lui permet, les navires qui sont armés pour la pêche étant tous munis de câbles en chanvre sans lesquels il serait impossible de mouiller à de pareilles profondeurs.

« Alors l'équipage tend les lignes ; ce sont des cordes très-minces et d'une longueur considérable qui, au lieu de flotter sur la mer, traînent sur le fond où elles sont retenues aux deux extrémités par des grappins. Des bouts de ligne plus minces sont attachés à la première ligne. Ils sont séparés à peu près par une distance de un mètre et sont longs d'environ cinquante centimètres. » (*Revue du Monde colonial*, 1861, page 79.)

Comme la première affaire est de rapporter le plus de poisson possible, on ménage avec grand soin la place disponible. On a donc de vivres ce qu'il en faut strictement, et, pour qu'il en faille moins, on s'arrange à ne manger presque que du poisson qui ne manque pas dans l'eau. Très-peu de spiritueux à bord, une nourriture d'anachorète, voilà pour distraire de la fatigue. Mais ce n'est rien encore. Il peut arriver et il arrive presque constamment que la pêche ainsi faite n'est pas suffisante. Alors, des embarcations, montées de deux ou trois hommes, s'en vont tous les jours, quelquefois jusqu'à trois et quatre milles en mer, tendre d'autres lignes. On rayonne fort loin autour du navire.

Chaque matin, à quatre heures, les matelots se mettent dans leurs coquilles de noix, s'assoient sur les bancs, d'une main jettent leurs bonnets à leurs pieds, et en commençant à ramer, comme nous disons à terre, à nager, comme ils disent, récitent tout haut une prière ; puis remettent leurs bonnets et s'en vont à leurs lignes.

Mais il fait nuit, mais il pleut, mais le brouillard est opaque, mais la mer devient subitement furieuse. Un courant s'est emparé de l'embarcation et l'a jetée hors de sa route ; plusieurs jours se passent, on n'en a pas eu de nouvelles, on n'en aura jamais. Voilà ce que peut coûter un plat de poisson.

Mais voilà aussi pourquoi, dans toute la gent maritime, le pêcheur des BANCS est un homme tenu en si haute considération. De tous les marins, c'est celui qui a vu le plus souvent toutes les difficultés du métier, qui en a éprouvé les fatigues les plus rudes, qui a dû montrer, pour disputer sa vie à l'abîme, le plus de sang-froid et d'adresse, le plus de fermeté et d'esprit d'à-propos, qui sait le mieux ce que vaut un bout de corde et ce que promet le vent qui souffle. Enfin c'est, dans toute l'expression du mot, un marin, et peut-être doit-on lui faire un honneur plus difficilement mérité encore de nos jours ; c'est un homme.

Assurément, il existe aujourd'hui peu de créatures qui mènent une pareille existence. On peut donc se demander quels motifs si puissants portent de pareilles gens à l'accepter. Est-ce l'amour du gain ? Qu'on en juge.

Les pêcheurs sont engagés dans les ports de France pour le compte de certaines maisons qui, se livrant à ce genre de commerce, possèdent les navires. Elles donnent à chaque homme une solde, puis elles se chargent de lui vendre les vêtements, les vivres et tout ce dont il peut avoir besoin pendant la campagne. S'il est très économe et très-prévoyant, la moyenne de ce qu'il touche au retour ne dépasse guère huit cents francs. Mais pour peu qu'il ait du laisser-aller et de l'imagination, ce qui est le fait, en général, de tous les hommes aventureux et résolus, j'ose à peine dire à quel chiffre ce qu'il est en droit de réclamer se réduit. S'il le faut absolument, j'avouerai pourtant qu'il est tel de ces hommes qui ne reçoit pas plus de cinq à six francs au bout de six mois de navigation.

Ainsi, même dans les meilleures conditions possibles, comme métier, c'est un mauvais métier que d'être pêcheur des bancs. Et cependant, ceux qui l'ont fait une fois y retournent presque toujours, et tant qu'ils ont des forces ils y reviennent, et leurs enfants y reviennent après eux, et des générations successives se dévouent à ces terribles épreuves.

La France a toujours été la nation qui a fourni, proportion gardée, le plus d'hommes à ce genre de navigation.

Les Anglais, qui rivalisent avec nous, et même, au point de vue du nombre, nous dépassent, ne sont nullement dans des conditions semblables[*]. Leurs navires des bancs viennent de Terre-Neuve, qui est très-voisin, et y vont sans cesse porter leurs chargements. Ils n'ont, en réalité, à essuyer ni des dangers, ni des fatigues, ni des travaux pareils ; aussi eux-mêmes ne comparent-ils pas leurs équipages aux nôtres, dont ils avouent l'immense supériorité.

[*] Les exportations anglaises, en produits de pêche, représentent une somme d'environ 135 749 livres sterling. Dans ce chiffre la morue seule entre pour 894 966 livres sterling.

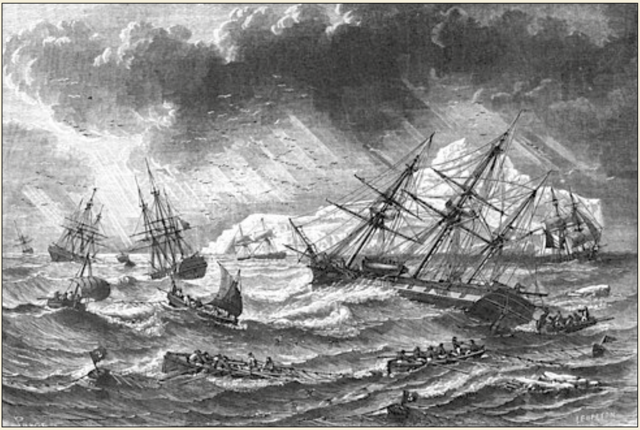

Pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve.
Les embarcations longent les lignes.

Les Américains ne se montrent pas en grand nombre et ne cherchent pas à lutter.

Il faut donc constater que nous sommes restés dans ces mers ce que nous y avons toujours été, même au temps où nous étions les possesseurs des terres voisines, d'excellents et hardis marins, des hommes intrépides et intelligents. Toutefois, avouons-le aussi et à regret : nous ne sommes plus aussi nombreux[*].

---

[*] Voici les dernières dispositions législatives et administratives concernant la pêche à la morue à Terre-Neuve :

Loi relative aux grandes pêches maritimes
promulguées le 28 juillet 1860.

Art. 1er. La loi du 22 juillet 1851, relative aux grandes pêches maritimes, continuera de recevoir son exécution jusqu'au 30 juin 1871, sous les modifications suivantes :

Les dispositions du paragraphe 1er de l'article 2 de ladite loi, relatives au minimum d'équipages que doivent recevoir les navires expédiés pour la pêche à la morue, seront appliquées aux goélettes armées à Saint-Pierre et Miquelon pour faire la pêche, soit dans le golfe Saint-Laurent, soit sur les côtes de Terre-Neuve.

Il ne pourra être embarqué à bord desdites goélettes aucun homme faisant partie de l'équipage d'un navire pêcheur expédié de France.

La prime d'armement mentionnée en l'article 3 de la même loi ne sera accordée que pour les hommes de l'équipage inscrits définitivement aux matricules de l'inscription maritime, et pour ceux qui, n'étant pas positivement inscrits, n'auront pas atteint l'âge de vingt-deux ans à l'époque du départ.

Art. 2. Elle réduit de 7 à 3 francs par 100 kilogrammes de droit imposé par la loi du 29 avril 1845 à l'importation, aux Antilles, des morues de pêche étrangère[*].

> [*] Cette mesure a été prise dans l'intérêt de l'approvisionnement de nos colonies.

Extrait du Décret du 24 octobre 1860 :

Les armateurs de Saint-Pierre et Miquelon seront

> tenus de comprendre dans l'équipage des goélettes armées dans ces îles pour faire la pêche, soit sur les bancs, soit dans le golfe de Saint-Laurent, soit à la côte de Terre-Neuve, cinquante hommes au moins si le navire jauge cent cinquante-huit tonneaux et au-dessus, trente hommes au moins si le navire jauge de cent à cent cinquante-huit tonneaux, et un homme par quatre tonneaux pour les navires de cent tonneaux. »

III

Une rue de Saint-Pierre
— Le matelot et le marchand.

UNE RUE de Saint-Pierre, lorsque beaucoup de navires des bancs sont en rade, ne laisse pas que de présenter un tableau mouvant et digne d'intérêt. Ces grosses faces brunies et graves jusque dans leur joie, qui se montrent à toutes les fenêtres, ces groupes d'hommes trapus et vigoureux qui remplissent les places, les parcourant de ce pas balancé ordinaire aux matelots, dont la démarche pesante rappelle toujours assez celle de l'ours polaire, les cheveux rouges des marins anglais qui viennent vendre la boitte, leurs yeux bleus à fleur de tête qui contrastent si parfaitement avec la mine renfrognée de nos Normands et surtout de nos Basques, et, au milieu de cette vivante et insouciante allure de tous ces hommes d'action, la physionomie au moins un peu coquine de neuf marchands sur dix, c'est là, je le répète, un spectacle qui vaut la peine d'être vu.

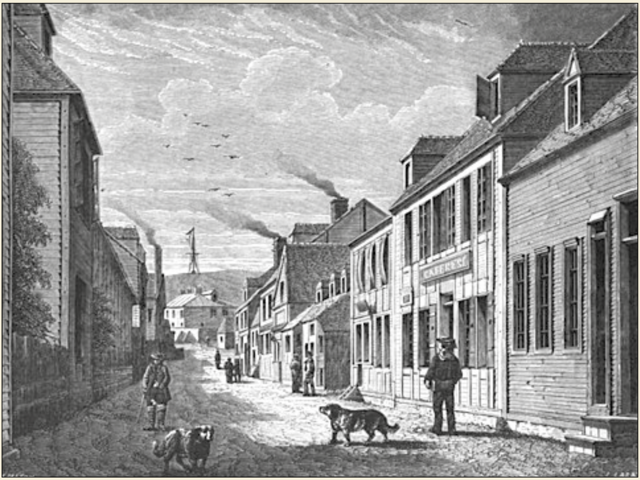

La rue de Paris, à Saint-Pierre.

Le trafiquant de ces pays-là, qui n’a guère ouvert boutique que pour avoir affaire au matelot, a dû naturellement choisir ce client pour premier objet de son étude. Il n’était pas difficile de pénétrer promptement et complètement une nature aussi peu complexe et de deviner que lorsque, dans ces vastes poches, il se trouvait quelque argent, l’argent sortait aussitôt que l’on pouvait inspirer à son maître une fantaisie. Comme rien n’était plus facile, il en est résulté que le matelot, par son laisser aller, son manque de défiance, a corrompu le spéculateur, qui, né sans doute avec les instincts les plus honnêtes, est devenu généralement tout autre chose que consciencieux.

Avec les pêcheurs des bancs, il n’y a pas grand succès à obtenir, parce qu’ils n’ont guère à dépenser, mais les Anglais vendeurs de boitte sont dans une position toute différente. Ce sont, le plus ordinairement, des habitants de la côte méridionale de la Grande-Terre, gens aisés, pêchant pour leur propre compte et, lorsqu'ils ont livré leur capelan à nos navires, ayant les poches bien garnies. La question à résoudre pour les marchands, c'est d'attirer cet argent-là, genre de pêche qui demande un peu d'habileté, mais beaucoup moins que celle du poisson.

Quelques maisons respectables, comme disent les prospectus, ont établi cet usage d'avoir à la porte de leurs magasins une barrique d'eau-de-vie et un verre, et tout matelot qui entre est invité à user à discrétion et gratis de cette magnifique hospitalité.

Tout d'abord le brave homme est ému de tant de politesse. Il se croirait déshonoré s'il se rendait suspect à ses propres yeux de lésinerie. Il est comme Orosmane et ne veut pas se laisser vaincre en générosité. Il remue son argent dans les profondeurs de ses chausses et paye immédiatement un baril de farine. Content de lui, il se verse un second verre d'eau-de-vie (ce ne sont pas petits verres), l'avale et, en essuyant ses grosses lèvres sur sa manche droite, il parcourt la boutique d'un regard satisfait.

Il commence à raconter ses affaires, et tout en parlant et disant ce qu'il a d'argent, ce qu'il espère gagner encore, les événements et incidents de la pêche et le reste, il entend que son hôte lui demande, avec une amitié qui le touche, s'il n'aurait pas besoin de planches.

Il y a une heure, il n'avait pas la plus légère idée qu'il eût besoin de planches. Mais, en ce moment, il sent de toute la force de sa conviction qu'il ne peut s'en passer. « Vous prendrez bien toutes les planches qui sont là ? » dit le commerçant. Le matelot pense judicieusement qu'un homme comme lui doit prendre toutes les planches possible et ne saurait jamais en avoir trop. Il paye et avale encore un verre d’eau-de-vie.

L’habile homme qui le tient harponné dirige les désirs du grand enfant d’après la connaissance qu’il acquiert bientôt de la somme contenue dans les poches. Il lui prend tout ce qu’il peut lui prendre, et souvent il lui prend tout. Après la farine et les planches il lui impose du fromage, des clous, du lard, des gilets, des cravates, des barriques vides, de la quincaillerie, enfin ce qu'il peut. Les objets ne sont pas tarifés d'une manière bien exacte. L'interlocuteur est si aimable, son eau-de-vie si bonne, et d'ailleurs on n'en est pas à quelques sous de plus ou de moins.

Quand il n'a plus rien, le matelot serre chaleureusement la main de son ami et retourne à son bord en chantant. Ce n'est que le lendemain qu'il s'aperçoit de toutes les belles acquisitions qu'il a faites, et que, s'il est marié, il commence à se gratter l'oreille, en se demandant avec inquiétude ce qu'au retour sa femme va penser et dire.

IV

L'île de Miquelon — Nouvelle Écosse — Le Cap-Breton — Sydney-Ville — Sydney-Mines.

LE PEU de choses que nous avions à faire étant terminé, *le Gassendi* leva l'ancre et partit pour Sydney. Nous franchîmes de nouveau l'entrée de la rade, et, avec un plaisir assez vif, nous perdîmes de vue le cap à l'Aigle et son front aussi chauve que celui d'un vautour. Nous aperçûmes un bout de Miquelon, et cela suffit pour la satisfaction des yeux. Bien que, sur la carte, cette île présente un développement plus considérable que Saint-Pierre, en réalité ce n'est rien. Elle n'est habitée que par un très-petit nombre de familles de pêcheurs. Elle n'a pas plus d'arbres que Saint-Pierre ; toutefois les herbages y poussent un peu mieux, et on y admire, si l'on veut y aller, une espèce de ferme. Dans la topographie locale, l'île est divisée en deux : la grande et la petite Miquelon, qu'une langue de sable réunit. Quand Saint-Pierre sera devenu une cité, peut-être Miquelon deviendra-t-elle un jardin. En attendant cet heureux jour, ce n'est rien.

Grâce au soleil resplendissant qui nous couvrait de sa lumière et un peu de sa chaleur, la journée se passa sur le pont dans un bien-être auquel on n'était plus accoutumé, et aux premières lueurs du jour, nous aperçûmes la côte du Cap-Breton, qui courait à notre gauche parallèlement à nous.

C'est une vaste plage s'élevant en amphithéâtre par des ondulations prolongées jusqu'à des hauteurs moyennes. Ce sont, à l'horizon, de grandes lignes harmonieuses qui unissent les montagnes aux collines, et se découpent noblement sur le ciel. Ce sont des forêts d'arbres très-différents, où dominent cependant les conifères ; ce sont des plaines d'une belle verdure, au milieu desquelles apparaissent quelquefois les toits d'une ferme.

Mais les fermes y sont rares, et quant à des villages, je ne suis pas assuré d'en avoir découvert un seul.

Nous poursuivions notre route en regardant ces belles rives, quand la mer se montra à nous, comme l'embouchure d'un vaste fleuve, entourée de rives, pénétrant par des bras d'une largeur majestueuse dans un horizon de verdure, de forêts, s'enfonçant en méandres doucement contournés sous les profondeurs des arbres.

Nous entrâmes dans le vaste golfe, et déjà nous apercevions distinctement les marais de Sydney-Mines, lorsque nous fîmes rencontre du *Ténare,* aviso à vapeur comme nous, et appartenant à la division, qui s'éloignait de la côte et allait s'enfoncer dans les terres pour gagner Sydney-Ville. M. G..., capitaine de frégate, commandant *le Ténare,* vint à bord du *Gassendi,* et m'offrit de quitter le navire et de passer à son bord pour arriver plus tôt à Sydney-Ville. Cette promenade me tenta, et au bout de quelques instants la baleinière du *Ténare* nous emmenait.

Je remontai avec cette nouvelle connaissance dans la direction de Sydney-Ville. Sur le rivage à droite, de jolies habitations de campagne d'un aspect gai et riant se montraient entourées de clôtures, et pareilles à des maisons d'opéra-comique, longeant une grande route étroite comme celles qu'on voit sur les bords du Rhin qui ressemblent à des allées de jardin. À gauche, une série de maisons ombragées d'arbres aboutissaient à la ville proprement dite, bâtie en bois, aussi propre et coquette que Saint-Pierre est sordide, alignée au cordeau de manière à former des rues larges comme des places publiques ; plusieurs églises se montraient au milieu, le tout combiné et arrangé dans le goût des joujoux de l'Allemagne. Enfin le long de l'eau une série de débarcadères en planches conduisant à des habitations ou à des magasins, le tout entremêlé d'arbres et de pelouses vertes, de façon à mêler la vie champêtre à la vie maritime de la manière la plus charmante.

Nous allâmes parcourir la ville. Du dehors elle paraît beaucoup plus grande qu'elle ne l'est en réalité. C'est plutôt une apparence de ville qu'une cité réelle. Les rues ont été tracées sur un plan qui n'était pas modeste. Les fondateurs semblent avoir eu en vue de ne pas gêner un développement comme celui de Boston ou de New-York, et rien n'annonce que les choses doivent en arriver là. J'ai remarqué peu de constructions récentes, et au contraire un certain nombre de demeures vides. L'herbe croît de toutes parts avec une exubérance qui prouve suffisamment que peu de pieds la foulent. Certains quartiers, je dirai même la plupart des quartiers, ne sont que des espaces clos de planches, attendant des acquéreurs et tout ce qui s'ensuit. On assure que la population, bien loin d'augmenter, diminue, et que la jeunesse des deux sexes n'a pas plutôt atteint l'âge du libre choix qu'elle émigre volontiers aux États-Unis.

Le lendemain je regagnai *le Gassendi* à Sydney-Mines.

Sydney-Mines, au point de vue du paysage, ressemble beaucoup à Sydney-Ville, dont quelques lieues la séparent ; mais, en tant que lieu habité, il paraît destiné à un avenir plus brillant. Le précieux combustible que son sol fournit avec une abondance extrême, attire sur ce point un grand nombre de navires qui viennent faire là des chargements destinés à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Beaucoup de petits débitants se sont établis sur ce point ainsi fréquenté, et l'exploitation des mines a également déterminé bon nombre d'ouvriers à venir avec leurs familles. Cette population, d'ailleurs si différente du monde maritime, n'habite pas précisément Sydney-Mines, mais forme à elle seule une espèce de village dans la proximité des excavations.

Je ne suis pas descendu dans les galeries, et ayant aperçu au bord du golfe, sur une plage sablonneuse parsemée de quelques maigres sapins, certaines constructions d'une forme bizarre, j'y courus pour me rendre compte de ce que c'était.

C'étaient quatre ou cinq huttes de sauvages, des wigwams comme ceux d’Uncas et de Chingachgoot. Libre à moi cette fois de me croire transporté en corps et en âme au centre d’un récit de pionniers. Les wigwams étaient religieusement construits d’après les vrais principes de l’architecture indienne : une douzaine de perches, formées de jeunes arbres et placées en rond, soutenaient une sorte de carapace en écorce de bouleau ; une ouverture suffisante pour laisser entrer les habitants servait à la fois de porte et de fenêtre, et un trou circulaire placé au sommet permettait à la fumée du foyer de sortir ; mais je me doute que cette fumée ne consent d’ordinaire à s’en aller qu’après un séjour assez obstiné pour déplaire gravement aux gens délicats.

Sur le rivage, deux bateaux également en écorce et d’une légèreté surprenante ne rappelaient pas moins les descriptions si connues de la vie des naturels ; mais ce qui faisait contraste et dissipait toute illusion, c’étaient les haillons européens, et surtout les occupations paisibles de ces fils de la forêt. Des hommes travaillaient à polir des planches ; quelques femmes vidaient des poissons et se préparaient à les faire rôtir au feu ; deux jeunes filles tressaient des paniers, et quelques enfants demandaient l’aumône. C’était de plus en plus le spectacle de la décadence : la misère avant-courtière de la mort.

Mais *le Gassendi* lève l’ancre et nous porte plus loin.

V

Les côtes de la Nouvelle-Écosse
— Louisbourg — Halifax — Truro.

À MESURE que nous passions le long des côtes du Cap-Breton, nous admirions sans nous lasser ces puissantes dentelures qui, à chaque inſtant, hérissent l'aſpect des terres de caps et de promontoires. La mer brisait tantôt sur des grèves, tantôt sur des roches dépouillées. Très peu d'habitations se montrent dans les campagnes, et cependant, sur cette terre si jeune, et qui aurait tant besoin d'habitants, il exiſte déjà des ruines, des villes dévaſtées, tout l'appareil des fureurs militaires. C'eſt ce que nous dit la vue de la place vide ou exiſta jadis Louisbourg. Là on ne voit plus que quelques amas de terre et de ronces, mais pas une habitation de quelque importance n'eſt reſtée debout.

Louisbourg a été la dernière possession française territorialement importante dans les parages du Nord-Amérique. Lorsque les Anglais devinrent les maîtres de ces régions, voulant porter leur capitale ailleurs, ils firent sauter les fortifications de cette ville, détruisirent les magasins, détournèrent le commerce, et confièrent au temps le soin de diſperser les habitants, laissés sans ressources. En peu d'années cette tâche fut complètement remplie, et la ville d'Halifax hérita des perſpectives de succès qu'avait pu avoir un inſtant sa rivale.

Le port de cette capitale de la Nouvelle-Écosse eſt d'ailleurs plus beau, plus vaſte, plus facile à défendre que celui de Louisbourg. On y pénètre par deux passes que forme une île de petite étendue par laquelle l'intérieur du bassin eſt caché. Une fois l'entrée franchie, il se présente une sorte de coupe oblongue qui pénètre profondément dans l'intérieur des terres ; la ville s'élève sur la rive gauche, en amphithéâtre. Puis au fond de la coupe s'ouvre un autre port qui pourrait aisément contenir une escadre, et qui va finir dans des bois marécageux.

Halifax présente un spectacle fort agréable. Les maisons sont nombreuses, grandes, à plusieurs étages, propres et d'un aspect riant et avenant. Plusieurs églises, dont quelques-unes sont en pierre, mêlent leurs tours et leurs clochers aux toits d'essences des habitations, et parmi ces saintes demeures, l'église catholique et les couvents, situés dans la haute ville, ne manquent ni de caractère ni d'une certaine majesté. Dans tous ces édifices religieux, le style employé est celui du quatorzième siècle, ainsi qu'il appartient au goût décidé de l'Angleterre pour l'architecture de cette époque.

Les rues principales courant toutes parallèlement au port, une ligne d'édifices semble baigner ses pieds dans l'eau. Ce sont pour la plupart des magasins appartenant à de grandes maisons de commerce, et entrecoupés de débarcadères ou wharfs puissamment assis sur des pilotis énormes. Devant ces plates-formes dont l'accès n'est pas autrement facile et commode pour les pieds qui ne sont pas marins, les bâtiments de toutes les formes viennent se presser, goélettes, sloops, bricks, trois-mâts, etc. Les jours de fête, cette marine commerçante se pavoise de ses couleurs nationales et le vent agite sur les eaux de la baie le plus riche bariolage. France, Amérique, Espagne, villes anséatiques, Prusse, y marient leurs pavillons aux couleurs blanche et bleue de la Nouvelle-Écosse, et ce concours d'insignes si divers témoigne honorablement de l'activité industrielle qui règne dans le pays.

En face de la ville, de l'autre côté du bassin, s'étendent de beaux villages qui forment comme une espèce de banlieue à la métropole de l'île ; tout le jour deux petits bâtiments à vapeur circulent d'une rive à l’autre, transportant voyageurs, marchandises, et voitures attelées. Enfin, au-dessus de ces villages, sur une éminence boisée et au milieu d’un parc anglais dessiné avec un soin et un bon goût particulier, s’élève un vaste édifice construit d’une façon si élégante, qu’on le prend d’abord pour la résidence de quelque puissant ou riche personnage. C’est une erreur capitale. La colonie a élevé là à grands frais un asile pour ses aliénés.

D’Halifax nous allâmes, en chemin de fer, à Truro Ce bourg se compose d’une série de jolies maisons de bois, la plupart à un étage, proprement peintes, d’un aspect assez gai, précédées d’un enclos de palissades soigneusement rabotées, blanches ou grises, bordant la grande route. Mais dans ces enclos il ne pousse pas grand-chose, et on y contemple avec plus d’espoir que de plaisir quelques maigres tiges d’acacias qui seront arbres un jour, pourvu que dieu leur prête vie.

L’école normale, surmontée du pavillon de la colonie, se signalait au milieu des habitations par une construction particulièrement soignée et des développements beaucoup plus vastes.

VI

La baie Saint-Georges (Terre-Neuve)
— Codroy et l’île Rouge — Préparation de la morue
— Un établissement — Les graves — Le chauffaut —
Le cageot — Salaison — Le vigneaux.

PAR UNE BELLE MATINÉE, nous sortîmes de la passe d’Halifax, et reprîmes la haute mer, nous dirigeant vers la baie Saint-Georges, sur la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve.

Pour entrer dans la baie Saint-Georges, on longe quelque temps une langue de sable qui s'avance parallèlement à la terre, on en double la pointe, et on pénètre dans un vaste bassin entouré de rives assez plates. À l'est, s'élèvent des maisonnettes de bois en grand nombre, et, devant toutes celles qui avoisinent la mer, une ligne de débarcadères chargés de tonneaux.

Nous descendîmes à terre pour faire connaissance avec la population presque tout irlandaise du village de Saint-Georges qui s'occupe uniquement de pêche. Au printemps, les harengs, poursuivis dans la haute mer par des poissons plus gros qu'eux, viennent se réfugier en masse dans la baie, et les habitants de Saint-Georges n'ont que la peine de les y prendre. Ils les préparent, les salent ; et c'est là leur fortune et leur seul moyen d'existence.

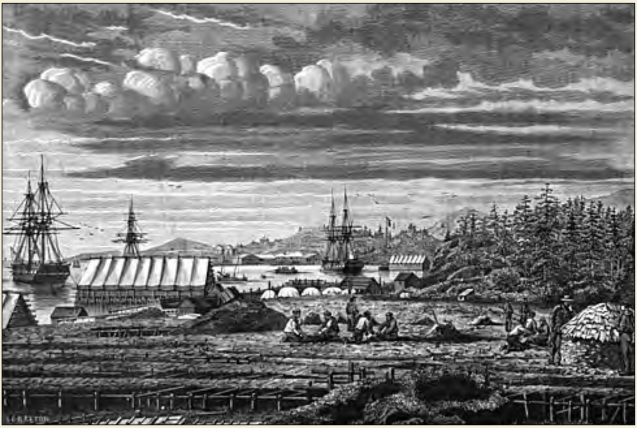

Préparation de la morue à la baie du cap Rouge.

Il n’y a point d’agriculture, et il ne peut y en avoir. Le sable lutte avec les cailloux, les cailloux confinent à la tourbe. Beaucoup de sapins et des grandes herbes forment des taillis et des fourrés. Avec quelque peine, on réussit à obtenir des pommes de terre, mais en petite quantité. C’est le suprême effort de la puissance créatrice de ce sol.

Cependant les cabanes ont bon air ; elles sont remarquablement propres au dehors et au dedans, garnies de meubles d’une certaine élégance, fournies de bons poêles qui permettent de braver la rigueur des hivers interminables. Hommes, femmes et enfants sont vigoureux, bien portants, de bonne humeur, bien vêtus. Rien n’est plus singulier que de voir passer sur cette grève sauvage des dames et des jeunes demoiselles en chapeau, tenant, lorsque le temps veut bien le permettre, une ombrelle à la main. Cette élégance jure avec l’aspect de la contrée, et plus encore avec le genre de vie du beau sexe : car ces dames sont des néréïdes. Elles tirent les barques à terre, vont prendre le poisson dans la baie avec leurs pères et leurs maris, le salent et l’encaquent de leurs propres mains. Tout cela ne les empêche pas d’avoir une tenue fort convenable, d’être pour la plupart très-agréables à regarder, et de ne ressembler en aucune sorte à leurs émules du continent.

De Saint-Georges, nous partîmes pour Codroy, situé un peu au sud.

Tandis que Saint-Georges est un village tout anglais où jamais les pêcheurs français ne se montrent, Codroy peut passer à la rigueur pour une fondation mixte ; mais quel triste rôle y jouent nos hommes ! Sur un petit îlot de quelques pas d’étendue qui semble échoué sur la côte, quelques misérables cabanes sont éparses, et c'est là dans la boue et la malpropreté que sont établis une douzaine de nos gens.

Au delà du petit bras de mer qui isole la triste résidence de nos compatriotes, et sur la grande île même, nous entrâmes dans le village de Codroy, habité par deux ou trois cents pêcheurs. Nous y retrouvâmes la même apparence propre et décente dans les habitations, le même air d'aisance chez les hommes et chez les femmes, la même solidité d'esprit chez tout le monde qu'à Saint-Georges, enfin une opposition un peu triste avec ce qu'on voyait en face chez nos Français. Cette population intruse est plus riche que celle de Saint-Georges. Le sol, moins stérile, possède d'assez beaux pâturages où des troupeaux de vaches errent sur la croupe des montagnes.

De là nous nous remîmes en route pour le nord. En quelques heures nous arrivâmes en vue de l'île Rouge, une espèce de cône élevé qui fait face à la Grande-Terre. Entre ses rives étroites et celles de cette dernière, une multitude de petits bateaux montés chacun par deux hommes étaient occupés à pêcher la morue. On les voyait par un rayon de soleil qui, en ce moment, perçait les nuages et égayait cette scène d'activité, debout dans les embarcations et faisant l'un filer une ligne, tandis que l'autre relevait celle qui avait déjà dormi quelque temps dans l'eau. Le poisson pris s'accumulait dans le fond de chaque barque. Des goélettes circulaient au milieu de cette animation, et à notre vue hissèrent les couleurs françaises. Nous débarquâmes dans l'île Rouge.

Au pied du cône, une rangée de cabanes de branchages, qui ne contiennent que des cadres et des hamacs, sert de dortoirs aux pêcheurs.

La grève était couverte, de manière à flatter aussi peu la vue que l'odorat, d'une couche de débris sanglants de morues ; têtes et entrailles chargeaient le galet aussi abondantes que le sont ailleurs les plantes marines rejetées par la vague. À quelques pas s'élevait la paroi presque droite du cône. L'établissement proprement dit est au sommet. On a construit en planches un escalier raide comme une échelle, accosté à droite et à gauche par des rails en bois sur lesquels montent et descendent, avec l'aide d'un cabestan placé au sommet du mont, tous les fardeaux qu'on veut faire circuler.

Après avoir escaladé un bon nombre de marches, nous nous trouvâmes au milieu des magasins, tous construits en planches, de l'habitation du gérant, de celle du docteur, enfin dans le centre d'une exploitation intelligente et bien réussie. L'établissement de l'île Rouge est un de ceux qui, sur la côte occidentale, donnent le plus constamment les meilleurs produits et méritent le plus d'intérêt.

Les maisons de commerce français qui se livrent à l'exploitation de la côte occidentale de Terre-Neuve appartiennent surtout aux ports de Granville et de Saint-Brieuc. Elles composent de deux éléments très-distincts les équipages de leurs navires. La minorité des hommes se recrute parmi les marins, les pêcheurs proprement dits : c'est l'aristocratie du bord. Puis on y ajoute un nombre plus grand de travailleurs qui portent le nom significatif de graviers. Ces gens ne sont à la mer que des passagers. On les entasse en aussi grand nombre qu'il est utile de le faire dans tous les coins du navire. Ils ne sont pas difficiles et se contentent de peu. Arrivés sur la côte, on les débarque ; pendant toute la campagne ils ne naviguent plus, et leurs fonctions se bornent à recevoir le poisson que les pêcheurs leur apportent, à le décoller dans le chauffaut, à l'ouvrir, à mettre à part les foies pour en extraire l'huile, à étendre les chairs entre des couches de sel, enfin à les soumettre aux différentes phases du des séchage sur les graves.

Un chauffaut, expression normande qui répond au mot échafaud, est une grande cabane sur pilotis établie moitié dans l'eau, moitié à terre ; construite en planches et en rondins, on a cherché à ce que l'air pût y circuler aisément. Quelques grandes toiles de navires la recouvrent.

Une partie du plancher, celle qui est au-dessus de l'eau, notamment, est à claire-voie ; et dans cette partie sont rangés des espèces d'établis où l'on décolle la morue. Rien ne peut donner une idée de l'odeur infecte du chauffaut. C'est le charnier le plus horrible à voir. Une atmosphère chargée de vapeurs ammoniacales y règne constamment. Les débris de poisson à moitié pourris ou en décomposition complète, accumulés dans l'eau, finissent par gagner l'intérieur du lieu ; et comme les graviers ne sont pas gens délicats, ils ne songent guère à se débarrasser de ces horribles immondices.

Ils sont là, le couteau à la main, dépeçant leurs cadavres, tranchant les chairs, arrachant les intestins, déchirant les vertèbres, et prenant soin de ne pas se piquer eux-mêmes ; car c'est le plus réel danger qu'ils aient à courir. La moindre lésion de leur épiderme suffit pour donner entrée dans le sang au virus dans lequel ils se plongent toute la journée et pour empoisonner leurs veines. Les maux d'aventure sont fréquents parmi eux et entraînent de graves conséquences qui aboutissent quelquefois à la nécessité de l'amputation. Mais ceci mis à part et l'habitude contractée, le gravier vit sans le moindre dommage pour sa santé, ni même pour son bien-être, au milieu d'une odeur propre à asphyxier les gens qui n'y sont pas faits de longue main.

Puisque j'en suis sur ce genre de description, je ferai aussi bien de l'épuiser tout d'un coup en parlant des cageots.

Un cageot est une installation en planches qui peut avoir deux ou trois mètres de côté et la forme d'un cône renversé. Le fond est à claire-voie et domine une large cuve enfoncée dans la terre. On monte au cageot par un sentier tournant. C'est là qu'on verse les foies de morue afin de les faire fermenter. L'huile découle par la claire-voie dans la cuve où on la recueille ensuite afin de l'enfermer dans des barils. Pour un esprit observateur, il y a lieu de se demander ce qui est le plus repoussant de l'aspect du chauffant ou de celui du cageot. Je laisse la solution de ce point à de plus habiles, et me sens heureux de pouvoir désormais éloigner précipitamment jusqu'à ma pensée de l'un aussi bien que de l'autre.

Jusqu'à ces dernières années, la manière dont nos gens s'y prenaient pour saler la morue donnait lieu a des critiques universelles.

Aujourd'hui, parmi nos capitaines, il se trouve des gens actifs et de bon sens qui commencent, non pas à imiter les Anglais, mais à revenir à nos anciens us. Au lieu de couvrir au hasard le poisson de pelletées de sel, ils exigent de leurs hommes que ce préservatif soit appliqué en plus petite quantité et avec plus de soin, principalement le long de l'épine dorsale. Ils soumettent le poisson à une dessiccation plus longue ; ils l'emballent dans des caisses plus petites, où à l'aide de presses ils en font entrer davantage, et ils obtiennent ainsi des résultats que l'expérience des dernières années a fait reconnaître très-supérieurs à ceux que l'on avait atteints jusqu'ici.

Tout établissement de pêche, à l'île Rouge comme ailleurs, a surtout besoin, outre les chauffauts et les cageots, de ce qu'on appelle les graves, puisque c'est là qu'on sèche le poisson. Sans les graves, il n'y aurait point d'exploitation possible, et c'est pour ce motif que nous jouissons du droit d'occuper la côte pendant la saison de la pêche.

Les graves n'étaient dans l'origine que les grèves mêmes, dont le nom est ici prononcé à la normande. On construit maintenant en pierres et dans tous les lieux bien découverts, particulièrement exposés à l'action du soleil et surtout du vent, des graves artificielles. Le soleil, dit-on, ne sèche pas, il brûle ; le vent, au contraire, remplit merveilleusement l'office, et afin d'éviter l'un et de favoriser l'autre, on a aussi inventé ce qui s'appelle des vigneaux. Ce sont de longues tables de branchages mobiles que l'on peut incliner dans tous les sens, suivant que l'on veut soumettre directement la morue à l'influence du vent ou la soustraire à celle des rayons solaires, ce qui, du reste, est rarement redoutable.

Et voilà la moisson de Terre-Neuve ! Qu'on se figure des côtes stériles, un ciel gris, la campagne couverte de séries de vigneaux et de graves de pierres ou même de bois sur lesquels s'étalent et se racornissent à mesure qu'elles sèchent des milliers de morues. Çà et là, de vastes meules de poissons attendent un arrangement symétrique et le moment d'être mises en caisses ou en tonneaux. Cette opération terminée, il ne reste plus qu'à tout expédier sur les pays catholiques de l'ancien et du nouveau monde, sur les pays à nègres principalement, où s'en fait la plus grande consommation[*].

* La quantité de morue sèche exportée des îles Saint-Pierre et Miquelon sur les navires français est d'environ deux cent mille quintaux représentant au prix de vingt francs, qui est celui des états de douane, une valeur de quatre millions de francs. On n'expédie en France même qu'environ cinq mille quintaux de morue en grenier. La plus grande quantité est expédiée en boucauts aux îles de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et Maurice.

Tous les produits de la pêche de la morue ne sont pas préparés et séchés à Saint-Pierre. La moitié environ des navires métropolitains, armés pour la pêche sans sécherie, remportent eux-mêmes leurs produits en France, ou en expédient une certaine quantité après la première pêche, par des navires de transport qui viennent leur apporter du sel et prennent du poisson en retour. Une partie de la pêche des goélettes locales, ou même des navires armés pour la sécherie, est aussi expédiée au vert, dans les mêmes conditions. Les envois sont principalement dirigés sur les ports de la Rochelle, Bordeaux et Cette. (Rapport de la commission, etc. *Revue maritime et coloniale.*)

VII

La baie des Îles — L'île Saint-Jean — Les femmes de pêcheurs — Les glaces flottantes — Saint-Jean, capitale de Terre-Neuve — Le gouvernement — L'évêque — La baie de Burin.

DU SOMMET du cône de l'île Rouge la vue est admirable. On plane sur une immense étendue de mers et sur les grands bois de Terre-Neuve. Le soleil se couchait dans les eaux rougies du golfe Saint-Laurent quand nous prîmes congé des pêcheurs. Nous fîmes voile alors pour la baie des Îles, largement ouverte, étendue, profonde, semée de beaucoup d’îlots.

Ici la nature change d’aſpect et prend une grandeur que je ne lui avais pas encore vue dans ces parages. Tous les îlots sont des montagnes fièrement dressées en face de la Grande-Terre, qui, relevée elle-même en falaises orgueilleuses, couverte de bois épais, assombrie par la verdure des sapins, montre un amas d’escarpements et de croupes, de rochers surplombants et de pentes rapides qui remplissent l’âme d’une sorte de reſpect craintif.

De la baie des Îles, nous partîmes pour le port Saunders, où nous ne découvrîmes qu’un seul pêcheur qui, dans un complet isolement et sans famille aucune, demeure, à une certaine diſtance du rivage au milieu des bois, dans une petite cabane qu’il a conſtruite il y a déjà bien des années.

Arrivés en vue de l’île Saint-Jean, nous n’aperçûmes sur la plage qu’une trentaine de gros chiens noirs jouant dans l’eau et à peu près autant d’enfants joufflus de toutes tailles qui les aidaient. Dans une douzaine de cabanes, rien que des femmes. Les hommes étaient allés pêcher au Labrador.

Les femmes de Saint-Jean ne sont pas moins actives et courageuses que leurs compatriotes de Saint-Georges. Elles ont de plus le privilège de pêcher seules dans leur baie, leurs maris dédaignant un travail si facile et si peu dangereux. Nous vîmes quelques belles filles, qui sortant des maisons, mirent à l’eau une des embarcations échouées sur la grève et s’éloignèrent avec la sécurité de l’expérience. J’admirai encore comme toutes ces demeures étaient à l’intérieur propres et bien tenues, présentaient un aſpect régulier, joyeux, confortable, et différaient hélas ! des bouges désordonnés dont se contentent même nos capitaines et nos docteurs qui, cependant, voient chaque année tout autre chose en France. On a d'autant plus lieu d'être surpris de tant de propreté chez leurs voisins, que, je ne saurais trop le répéter, il s'agit ici non-seulement de pauvres pêcheurs sans argent, mais d'Irlandais qui nulle part en Angleterre, ni dans leur île, n'ont encore trouvé moyen de se faire une réputation en ce genre.

La vie à l'île Saint-Jean est un peu plus agitée que sur le reste de la côte ouest, exposée dans certains moments de l'année à des dangers qui ne sont pas connus plus bas. Vers le printemps, on voit quelquefois déboucher par le détroit de Belle-Isle, certains bateaux venus on ne sait trop d'où, du Labrador, de la partie anglaise de Terre-Neuve, qui, sans papiers et sans pavillons, se répandent dans ces parages, sous prétexte d'y couper du bois. Quand ces vagabonds surprennent une habitation isolée, il leur arrive quelquefois de la piller et d'insulter ou de maltraiter les femmes. Aussi surveille-t-on avec anxiété leur venue, et aussitôt qu'une voile suspecte paraît au large, les mères de famille ferment et barricadent tout, cachent ce qu'elles ont de meilleur et s'enfuient dans les bois avec leurs enfants. Lorsqu'elles se sont assurées que les étrangers ne sont pas descendus à terre ou se sont rembarqués, elles reviennent, et quelquefois elles en sont quittes pour quelques portes enfoncées ou même pour la peur.

Nous commençâmes à faire rencontre de glaces flottantes. Il arrive assez fréquemment qu'au mois de juillet, le détroit de Belle-Isle n'étant pas encore débarrassé des banquises qui l'obstruent, le passage n'est pas libre. Il l'était cette fois, et les morceaux de la barrière flottaient çà et là sur les eaux, énormes, élevant dans les cieux leurs têtes blanches de neige, semblables à des îles montagneuses avec plusieurs sommets, des pics et des vallées. Il arriva, un jour, pendant que nous visitions la pêcherie de la baie des Fleurs, que les officiers s'amusèrent à tirer à boulet et presque à bout portant sur un de ces débris ; on voyait le projectile s'enfoncer dans la neige, et ne pas plus émouvoir le but que si on l'eût salué d'une noisette. Quelquefois, lorsque les eaux ont usé suffisamment la base d'une glace, la masse immense s'agite, s'émeut, se retourne avec un bruit épouvantable, et dresse en l'air ce qui tout à l'heure plongeait au plus profond du gouffre, car si monstrueuse que se montre la partie qui est à découvert, celle qui se cache dans l'eau en représente toujours sept fois la hauteur.

Ces monuments de la rigueur du climat polaire se séparent au printemps, et emportés par les courants, descendent vers le sud. Les uns, usés peu à peu par la température plus douce, se fondent et disparaissent, les autres échouent sur le rivage ; quelques-uns saisis par le Gulf Stream remontent dans le nord, et sont entraînés jusqu'aux parages de la Norvège.

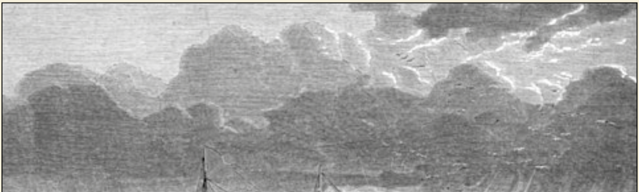

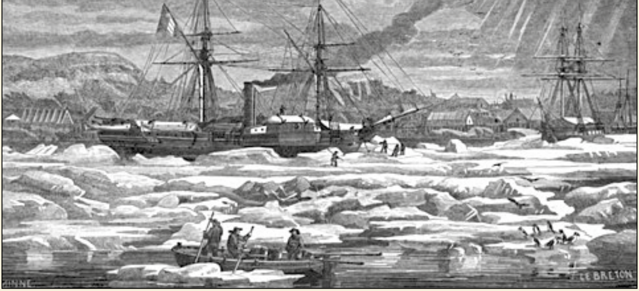

Navires pris dans les glaces à la baie de Kripon.

…L’entrée du port de Saint-Jean de Terre-Neuve est fort étroite et pendant l’hiver bloquée par les glaces. Dans la belle saison, il y vient un assez grand nombre de bâtiments étrangers, notamment des espagnols qui transportent la morue dans leurs colonies et dans leurs provinces européennes. La ville n’est pas tout à fait aussi considérable qu’Halifax, ni le lieu d’un aussi grand commerce, surtout aussi varié. Néanmoins, il y règne une activité très-grande, et comme c’est là que les pêcheurs anglais des bancs et de toute la côte britannique de l’île apportent leurs cargaisons, des grèves sont établies partout où les maisons n’occupent pas le terrain. La morue s’y étale, y sèche jusque sur les glacis des forts et remplit l’air de ses parfums combinés avec ceux du loup marin. À certains égards, Saint-Jean peut être considéré comme un vaste chauffant.

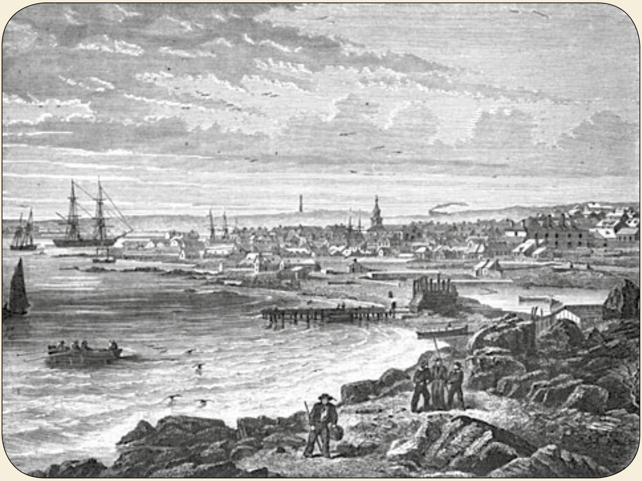

Saint-Jean, capitale de la colonie anglaise de Terre-Neuve.

La moitié au moins de la population de la ville eſt irlandaise, et par conséquent catholique. Cette moitié se compose ainsi : quelques négociants ou agents d'affaires assez riches, en petit nombre ; une certaine moyenne qui a quelque aisance, et enfin à peu près toute la classe pauvre. Les proteſtants comprennent la majeure partie de la société opulente.

Le gouvernement de Terre-Neuve eſt absolument semblable à celui des autres colonies anglaises. L'impôt se vote par une chambre basse composée des membres qu'élisent les habitants de l'île partagés en diſtricts, sauf ceux qui habitent la côte française, lesquels n'ont pas d'exiſtence civile reconnue. Les lois coloniales sont faites par cette chambre et par le conseil, eſpèce de sénat nommé également à l'élection. Le gouverneur, représentant de la reine, ne saurait rien faire sans le concours de ces deux pouvoirs et c'est dans leur majorité qu'il prend les agents principaux de son administration, ministère responsable devant la colonie. Toutes les affaires sont traitées d'après la méthode constitutionnelle, avec une grande publicité, une grande intervention de la part des journaux, un appel constant et l'appui ou à la méfiance des électeurs, de grandes difficultés pour les ministres et enfin bon nombre de soucis pour le gouverneur.

L'évêque de Saint-Jean de Terre-Neuve, notamment, peut passer pour un des riches prélats de la catholicité. Ses revenus sont considérables, et se fondent, pourtant, presque uniquement sur la vente du poisson. Les contributions des fidèles arrivent sous cette forme, et le plus misérable pêcheur préférerait prendre sur la portion destinée à la nourriture de sa famille que de diminuer la portion qu'en son âme et conscience il croit devoir réserver à son premier pasteur. Il apporte son tribut en nature, et l'évêque le fait vendre, et comme il se trouve ainsi annuellement en possession de cargaisons considérables, il en résulte qu'indirectement il représente la plus forte maison de commerce de la colonie.

Mais s'il a de grands revenus, il a aussi de grandes charges. Je viens de dire que la partie pauvre de son troupeau recevait ses aumônes ; elle s'y confie même si absolument que, sur plus d'un point, elle ne sent pas même la nécessité de travailler. L'évêque est là pour la nourrir, et elle le récompense par un dévouement tellement entier, tellement aveugle, qu'il serait imprudent au plus haut degré, à quelque autorité que ce soit, de se mesurer avec un chef populaire aussi vénéré, aussi sûr d'être servilement obéi.

Ce n'est pas tout encore. Monseigneur de Saint-Jean a bâti de ses deniers, au point culminant de la ville, une vaste cathédrale en pierre, d'un goût un peu contestable, mais imposante par la masse, la solidité, les dimensions, et décorée à l'intérieur avec une profusion d'ornements qui atteint à la magnificence, sinon à la beauté.

Le Gassendi fut comblé de prévenances à Saint-Jean comme il l'avait été à Halifax, et l'hospitalité coloniale nous donna là autant de preuves de sa cordialité que nous en avions reçu ailleurs. Sans aucune différence de partis, catholiques et protestants se montrèrent pour nous empressés et pleins d'accueil.

Avertis par la saison qui s'avançait, bien fournis de souvenirs agréables et de motifs de gratitude, nous quittâmes la capitale pour terminer le tour de l'île en nous rendant dans la baie de Burin, située non loin de notre propre établissement de Saint-Pierre et Miquelon. Cette partie de l'île est la plus peuplée, et le commerce de boitte ou appât qui s'y fait lui assure une certaine aisance. Rien n'y diffère d'ailleurs de ce que nous avons vu sur les autres points, sinon l'absence de Français. C'est à peu près le même genre de vie, quoique régularisé par la présence de magistrats, de prêtres, de tout ce qui constitue l'état normal d'une société. La population souffrait alors de la présence d'un cruel fléau qui n'y sévit que trop souvent. Une épidémie d'angine couenneuse s'était établie sur quelques points, et enlevait particulièrement les enfants. Quelques maisons où le mal faisait plus de ravages étaient tenues dans une espèce de quarantaine.

VIII

Retour à Sydney — Gougou, descendant des rois des Micmacs — Les chiens de Terre-Neuve — Arrivée en France.

LES PRÉPARATIFS de notre retour, après nous avoir conduits à Saint-Pierre, nous ramenèrent également à Sydney. Nous y passâmes quelques jours en face d'un paysage que l'automne commençait à couvrir de teintes rougeâtres de toutes nuances. Les sauvages étaient descendus de l'intérieur en plus grand nombre que nous ne les avions encore vus, et leurs wigwams s'étendaient dans les bois voisins. Des groupes de ces braves gens circulaient dans les rues vendant leurs paniers et demandant un peu l'aumône, ce qui nous fit faire la connaissance d'un personnage important nommé Gougou, qui n'était rien moins que le dernier représentant de l'ancienne famille royale des Micmacs. On assure qu'il jouit d'une grande considération auprès de ses compatriotes. Il sait ce qui est dû de déférence au sang d'où il sort ; mais il est particulièrement harcelé par les soucis d'une situation de fortune très-gênée. Quelques sous qui lui furent offerts pour acheter du tabac et qu'il accepta avec empressement, commencèrent notre connaissance. Plus tard il voulait bien agréer aussi plusieurs charges de poudre et de plomb qui lui servirent à nous apporter des perdrix. De toute sa bande, ce prince était incontestablement le plus négligé dans sa toilette. Il portait à la vérité, et en tout temps, un habit noir, mais fort éraillé, ouvert en plus d'un endroit et auquel il ne restait plus qu'un seul et unique bouton. Son pantalon était dans un désarroi complet, son chapeau n'avait plus de fond. Gougou, veuf depuis quelques années, manifestait l'idée de convoler en secondes noces, mais il avouait qu'il lui était difficile de trouver un parti, ne possédant au total que son chapeau, son pantalon et son habit noir. Il paraît que le prestige de son origine ne suffisait pas pour lui faire faire un mariage d'argent dans sa tribu, de sorte qu'il est à craindre que la famille souveraine des Mic-macs ne s'éteigne en lui.

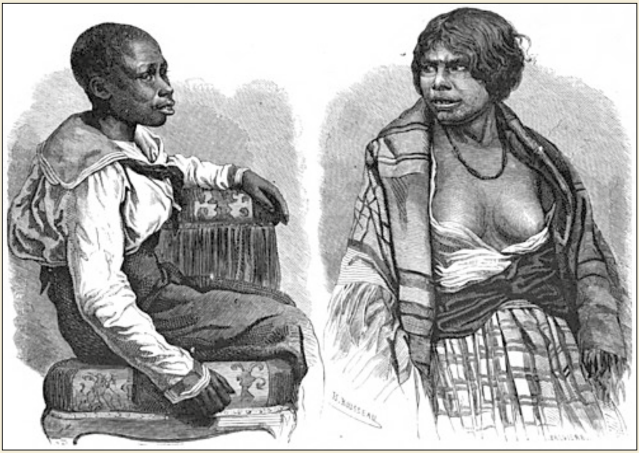

Indigènes du Cap-Breton, ancienne tribu des Micmacs.

Bientôt nous nous mîmes en route pour la France.

Sept à huit chiens de Terre-Neuve que nous avions à bord prenaient les choses plus gaiement que personne. L'agitation de la mer les jetait dans une extase visible. Crispés sur leurs jambes, les oreilles dressées, les yeux ardents, ils regardaient la vague avec une ardeur de convoitise extrême, et, pour un peu, se seraient précipités dans son sein, qui n'eût pas manqué de les engloutir immédiatement.

Enfin, au milieu d'une belle nuit, nous nous trouvâmes entourés de lumières mobiles qui brillaient et s'éclipsaient de toutes parts au milieu des ténèbres. C'étaient les feux des côtes de France, et le lendemain, de grand matin, nous donnions dans le goulet de Brest *.

* Voyez sur l'industrie de la pêche à Saint-Pierre et Miquelon un rapport de la commission instituée pour rechercher et classer les articles de l'industrie locale et les produits naturels des îles Saint-Pierre et Miquelon, susceptibles d'être envoyés à l'exposition permanente des produits coloniaux, à Paris. (*Revue maritime et coloniale,* 1862, t. VI, p. 338.)

FIN

Voyage à Terre-Neuve,
récit de voyage d'Arthur de Gobineau
– accompagné de dessins de Le Breton
d'après des photographies –
est paru à la Librairie Hachette et Cie,
dans la collection « Le Tour du monde »,
à Paris, en 1863.

ISBN : 978-2-89854-715-7
© Vertiges éditeur, 2025

– 2 716e lecturiel –

Dépôt légal – BAnQ : quatrième trimestre 2025

Lecturiels
www.lecturiels.org